

Avantages concurrentiels :

- ▶ Faibles taux de cotisation par secteur pour l'indemnisation des accidents de travail par rapport aux autres provinces.
- ▶ Pas de taxe sur la masse salariale payée par l'employeur ni de cotisations sociales payées par l'employé.
- ▶ Pas de taxe sur les intrants d'entreprise.
- ▶ Peu de crédits d'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers.

Aspects à améliorer :

Charges sociales

- ▶ Harmoniser le maximum de gains assurables et les gains annuels moyens au Nouveau-Brunswick.

Taxes de vente et d'accise

- ▶ Réduire le taux de la taxe de vente provinciale.
- ▶ Réduire les taxes sur les carburants (essence et diesel).
- ▶ Réduire la taxe sur l'assurance incendie.
- ▶ Revoir les niveaux de la taxe sur le tabac pour s'assurer qu'ils n'encouragent pas le marché noir.

Impôt des sociétés

- ▶ Réduire le taux d'imposition des petites entreprises.
- ▶ Envisager de réduire le taux d'imposition pour les entreprises de fabrication et de transformation ou de mettre en place un crédit d'impôt pour ces entreprises.
- ▶ Mettre en œuvre un crédit d'impôt bien conçu pour la formation.

Impôt des particuliers

- ▶ Réduire le taux d'imposition le plus bas.
- ▶ Réduire le taux d'imposition le plus élevé.
- ▶ Augmenter l'exemption personnelle de base, qui est déjà l'une des plus basses au Canada.
- ▶ Réduire l'écart entre l'exemption personnelle de base et l'exemption de conjoint, qui est le plus important au Canada.

Impôt foncier

- ▶ Réduire la dépendance de la province et des municipalités vis-à-vis de l'impôt foncier.
- ▶ Réduire ou éliminer les taxes et frais provinciaux sur les transferts immobiliers.
- ▶ Réduire ou éliminer les taxes et frais d'homologation.